

COMMUNIQUE IMPORTANT

DEPOT DOSSIER D'ENGAGEMENT

DERNIER RAPPEL

EN APPLICATION DES DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES IL EST PORTE A LA CONNAISSANCE DE TOUS LES CLUBS DE LA REGION QUE LE DERNIER DELAI DES DEPOTS DE DOSSIERS D'ENGAGEMENT EST FIXE AU 15 SEPTEMBRE 2019 .

PASSE CE DELAI AUCUN DOSSIER D'ENGAGEMENT NE SERA ACCEPTE.

TOUT CLUB N'AYANT PAS RESPECTE CETTE DISPOSITION SERA PUREMENT ET SIMPLEMENT CONSIDERE EN NON ACTIVITE.